



=====

VILLE DE RIS-ORANGIS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution des articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la Commune se réunira :

Le mercredi 7 février 2024
A 18 h 30
Salle Emile Gagneux
60 rue Albert-Rémy
91130 RIS-ORANGIS

Le public est autorisé à assister à ce Conseil municipal et les débats de la séance seront également accessibles en direct au public de manière électronique sur le réseau facebook de la ville de Ris-Orangis <https://www.facebook.com/villederisorangis/>

Fait à Ris-Orangis, le 1^{er} février 2024.

Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis,
Conseiller départemental de l'Essonne





REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

VILLE DE RIS-ORANGIS

**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 7 FEVRIER 2024**

(Annexé au courrier de convocation adressé
aux membres du Conseil municipal)

ADMINISTRATION GENERALE

1. Délégation de pouvoirs : liste des décisions prises par Monsieur le Maire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

FINANCES

2. Rapport d'Orientations Budgétaires 2024

AMENAGEMENT

3. Autorisation de signature de la charte EPISEINE

CULTURE / VIE ASSOCIATIVE

4. Délibération cadre permettant la mise à disposition du parc matériel de la municipalité à titre gratuit

EDUCATION / ANIMATION

5. Affectation des voies aux secteurs scolaires - Rentrée scolaire 2024
6. Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Essonne pour la subvention de soutien aux formations Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) et/ou séjours vacances
7. Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement « Prestation de service Accueil de loisirs extrascolaire », bonus « territoire CTG » avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Essonne afin de bénéficier des subventions liées à la fréquentation des accueils de loisirs extrascolaires

SOLIDARITES

8. Accord de principe pour une garantie d'emprunts accordée à la Valophis SAREPA pour l'opération de construction d'un programme immobilier de 50 logements sociaux et un local commercial sis à l'intersection de la rue Copernic et du Chemin du Clos Langlet à Ris-Orangis
9. Autorisation de signature de la convention fixant les modalités de réservation de logements liées à la garantie d'emprunt accordée par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart réalisés par le bailleur social LOGIAL COOP dans le cadre de l'opération de réhabilitation énergétique de 128 logements situés du 6 au 20 rue du Château d'eau à Ris-Orangis

POLITIQUE DE LA VILLE

10. Adhésion à l'association des Maires Ville & banlieue de France (AMVBF)

MARCHES PUBLICS

11. Autorisation de signature de la convention constitutive de groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures scolaires et périscolaires

RESSOURCES HUMAINES

12. Actualisation du tableau des emplois